FICHE D'INSCRIPTION
À UNE SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

À retourner par mail à formation@permakiltir.re

- Cours de Design en Permaculture
- Lifofer et Biofertilisant
- Apiculture : Les Bases
- Apiculture : Élevage des Reines
- Jardinier en Permaculture
- Assainissement Ecologique
- Hydrologie Régénérative
- Animateur Jardin Collectif
- Entretenir la Nature en Ville
- Aquaponie

Dates (ou mois) de la formation choisie : .....

NOM de naissance : ..... NOM d'épouse : .....
Prénoms : .....
Date de Naissance : ……/……../……..
Adresse personnelle : .....
.....
Téléphone : …….. Mail : ……
Niveau d'étude : …….. Profession : ……

Mode de financement de la formation :

- Fonds propres (paiement en ¾ fois sans frais) : .....

- Si agriculteur ou indépendant (VIVEA/AGEFICE) : ……

- Employeur : Raison sociale : .....
  SIRET : .....
  Adresse postale : .....
  .....
  Contact + fonction signataire : NOM Prénom : ……
  Téléphone : ..... Mail : .....
  OPCO : .....

- FRANCE TRAVAIL : N° identifiant : ……
  Agence de : .....
  Nom du conseiller/de la conseillère : .....
  Adresse email du conseiller/de la conseillère : .....

- Région Réunion *(se renseigner sur le dispositif "Accompagnement Formation Réussite Région")*
- Autre : .....

Informations et conditions particulières :
• À la réception de la fiche de pré-inscription, un contrat ou une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressé.e et sera à retourner paraphé.e sur chaque page et signé.e • Pour les demandeurs d'emploi, un devis sera envoyé à France Travail. Vous devrez valider cette demande depuis votre espace Candidat et prendre rendez-vous avec votre conseiller.ère afin de présenter votre projet professionnel • Pour les salariés ou les indépendants, il est à votre charge de vous rapprocher de votre employeur ou de votre OPCO pour la prise en charge de la formation • Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'Organisme de Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 10 jours avant la date prévue de commencement de la formation. Attention, les places étant limitées, nous vous conseillons de nous retourner ce formulaire d'inscription au plus vite.